PROGRAMME – EU NGO HUMAN RIGHTS FORUM 2016 – BRUSSELS

Unis contre toute forme de torture

Appliquer à l'échelle mondiale une perspective transversale pour prévenir et interdire la torture et fournir réparation lorsqu'il y a eu torture

(Lieu : Thon Hotel EU, Rue de la Loi 75, 1040 Bruxelles)

L'année 2016 constitue un moment clé pour l'engagement mondial contre la torture et les mauvais traitements, et pour faire le point sur les réalisations et les problèmes dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements dans le monde. Cette année marque le 10e anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, le 29e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention contre la torture et le 50e anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ce dernier interdisant la torture et les mauvais traitements dans son article 7. Il est plus que jamais urgent de mettre fin à la torture et aux mauvais traitements dans le contexte des crises et conflits, tels que les flux migratoires en Europe et ailleurs dans le monde, la lutte contre le terrorisme et le rétrécissement de l'espace de la société civile indépendante, en particulier la répression des défenseurs des droits de l'homme.

Objectifs

Dans le contexte du nouveau plan d'action de l'UE pour les droits de l'homme et la démocratie, et en particulier avec l'objectif d'empêcher, de combattre et de réparer les actes de torture et de mauvais traitement, le Forum UE-ONG facilitera un dialogue ouvert, réunissant des représentants des institutions européennes, des États membres de l'UE, des organisations internationales et de la société civile mondiale, y compris des spécialistes et des défenseurs des droits de l'homme, pour :

- **analyser les difficultés dans l'éradication de la torture et des mauvais traitements ;**
- **évaluer l'impact des initiatives existantes dans les politiques et la pratique ;**
- **recenser les meilleures pratiques à diffuser et les moyens d'améliorer l'efficacité des politiques et pratiques existantes ;**
- **encourager les connexions, l'échange et les partenariats.**

Format

Le programme un mélange de sessions plénières interactives, d'échanges avec des décideurs de haut niveau, et de groupes de travail qui se concentrent sur les analyses et les résultats. Nous proposons trois principaux domaines transversaux de discussion :

- Les groupes les plus vulnérables, les risques spécifiques et les besoins de protection.
- Responsabilité et réparation
- La place de la lutte contre la torture et les mauvais traitements dans le programme des politiques de sécurité nationales et étrangères.

Dans chaque groupe de travail il y aura échanges interactifs entre les orateurs, guidés par un modérateur et aidés par des facilitateurs qui susciteront la discussion. Un rapporteur dressera le bilan des débats. Chaque groupe examinera les questions abordées d'une manière générale afin de cerner les menaces et les défis, et entameront ensuite un débat plus approfondi sur des thèmes/études de cas spécifiques. Le forum se clôturera par une session finale qui rassemblera les conclusions de chaque groupe de travail. Sur cette base, les participants définiront des manières d'améliorer l'efficacité des pratiques et politiques actuelles et préciseront les étapes et objectifs suivants.

Jour 1 – Jeudi, 1er décembre 2016

INSCRIPTION de 8h00 à 9h00 (NB: l'inscription est indispensable pour recevoir les écouteurs si vous voulez bénéficier de l'interprétation simultanée !)

9h00-10h30	**Ouverture – Introduction par les représentants de l'UE et du réseau HRDN** **Panel d'ouverture – Une perspective mondiale** *(Analyse de la situation actuelle pour faire le point sur les réalisations et les problèmes dans la lutte contre la torture à l'échelle mondiale)* Modérateur : Carla Fertsman, Director of REDRESS Parlement européen (à confirmer) UE : Stavros Lambrinidis – RSUE pour les droits de l'homme Salih Osman, Lauréat du Prix Sakharov 2007 Gerald Staberock, Secrétaire Général de l'OMCT
10h30-11h00	Pause café

	GROUPE DE TRAVAIL I – Les groupes vulnérables à la torture et au mauvais traitement *Certaines personnes sont exposées de manière disproportionnée à des risques de torture et de mauvais traitement en raison de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, de leur appartenance ethnique, de leur santé physique et mentale ou de leur situation économique. Les groupes confrontés à la marginalisation ou à la discrimination dans la société courent des risques spécifiques lorsqu'ils sont privés de leur liberté, qu'ils soient retenus en prison, au poste de police, en institution psychiatrique ou dans tout autre endroit dont on ne peut partir de sa propre volonté.* *Ce groupe de travail analysera les risques spécifiques de torture pour les groupes vulnérables au sein de la société au sens large, afin de les protéger et de répondre à leurs besoins.*	***GROUPE DE TRAVAIL II – Responsabilité et de réparation*** *Malgré la priorité qu'y accorde la communauté internationale, le combat contre l'impunité reste difficile à mener, particulièrement à la lumière des récents revers observés dans la sphère des droits de l'Homme, tels que la réduction de la marge de manœuvre de la société civile et les pressions exercées sur les défenseurs des droits de l'Homme.* Alors que l'impunité atteint souvent des niveaux alarmants, la combattre requiert une approche diversifiée. *Ce groupe de travail examinera un certain nombre d'éléments en relation avec la prévention, l'apport de preuves, la réparation et la réhabilitation.*	***GROUPE DE TRAVAIL III – Parler de manière explicite de la torture et du mauvais traitement dans la politique sécuritaire nationale et internationale actuelle*** *L'interdiction absolue de la torture et du mauvais traitement est consacrée dans les conventions des droits de l'Homme des Nations Unies auxquelles l'Union européenne et ses États membres se sont engagés à adhérer en termes de droit, de politique et de pratique. Toutefois, malgré les efforts de l'UE et de la communauté internationale au sens large, la torture et les autres formes de mauvais traitement persistent dans toutes les parties du monde.* *Ce groupe de travail examinera comment l'UE et les États membres peuvent aborder plus explicitement les politiques sécuritaires nationales et étrangères, et particulièrement les trois thèmes définis comme défis majeurs pour la défense des droits de l'Homme au niveau mondial : les politiques anti-terrorisme, la réduction de la marge de manœuvre des organisations de la société civile, et les migrations, y compris le rôle que la société civile peut jouer dans ce processus.*
11h00 - 11h30	**Introduction et identification des problèmes**	**Introduction et identification des problèmes**	**Introduction et identification des problèmes**
11h30-13h00	**Torture et mauvais traitements vus sous la perspective des genres Femmes et jeunes filles**	**Risques systémiques et cas individuels Surveillance de la détention et documentation**	**La torture dans le contexte du contre-terrorisme**

13h00-14h30	Déjeuner		
14h30-16h00	**Torture et mauvais traitements vus sous la perspective de l'âge Les enfants**	**Établir les responsabilités par des mécanismes judiciaires**	**La torture dans le contexte de la réduction de la marge de manœuvre de la société civile**
16h00-16h30	Pause café		
16h30-18h00	**Session plénière – Combattre la torture et les mauvais traitements – Cohérence dans la protection des droits fondamentaux et utilisation efficace des instruments internationaux** (*Réflexions sur la torture et les mauvais traitements en tant que question transversale couvrant plusieurs aspects du travail sur les droits de l'Homme – y compris la réduction de la marge de manœuvre et du travail des défenseurs des droits de l'Homme, ainsi que les politiques intérieures et extérieures de l'UE en la matière – pour analyser comment amalgamer les stratégies afin de parvenir à une approche européenne intégrée des droits de l'Homme et de leur défense*) Modérateur : Mercedes Garcia Perez, Responsable du Département des Droits Humains, EEAS Jean Louis Ville, Directeur a.i., Commission Européenne, DG DEVCO Hannah Forster, Comité pour la prévention de la torture en Afrique (ACPHR) Mykola Gnatovskyy, Chair du CPT au Conseil de l'Europe Comité de l'ONU contre la torture (à confirmer) Sylvie Bukhari-de Pontual, Présidente du FIACAT		
18h00-20h00	**Session de réseautage**		

Jour 2 – Vendredi, 2 décembre 2016

9h00-10h30	**Actes de torture et de mauvais traitements ciblant les minorités et les peuples indigènes**	**Définir des approches qui placent les victimes au centre du débat en envisageant la réhabilitation et la réparation**	**La torture dans le contexte des populations en déplacement (migrations)**
10h30-11h45	Christian Leffler, EEAS Deputy Secrétaire Général		
10h45-11h00	Pause café		
11h00-13h00	**Résumé et pistes pour l'avenir**	**Résumé et pistes pour l'avenir**	**Résumé et pistes pour l'avenir**
13h00-13h40	**EU HRVP F. Mogherini's address** (à confirmer)		
13h40 – 15h00	Déjeuner		
15h00-16h45	**Session plénière – Étapes suivantes, suivi et réflexions – Résultats des débats** (*La discussion commencera par une présentation de cinq minutes par chacun des rapporteurs des trois groupes de travail*) Modérateur : Barbara Bernath, Association pour la Prévention de la Torture Mercedes Garcia Perez, Responsable du Département des Droits Humains, EEAS Commission Européenne, DG HOME/DG JUST (à confirmer) François Crépeau, Rapporteur spécial Migration ONU (vidéo de 3-5 minutes) Iverna McGowan, Responsable du département des Institutions Européennes et directeur de plaidoyer, Amnesty International		
16h45-17h00	**Clôture**		